



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

44<sup>e</sup> LÉGISLATURE, 1<sup>re</sup> SESSION

---

# Comité spécial sur l'Afghanistan

TÉMOIGNAGES

**NUMÉRO 006**

Le lundi 21 mars 2022

---

Président : M. Sukh Dhaliwal





## Comité spécial sur l'Afghanistan

Le lundi 21 mars 2022

• (1835)

[Traduction]

**Le président (M. Sukh Dhaliwal (Surrey—Newton, Lib.)):** La séance est ouverte. Bienvenue à la réunion numéro 6 du Comité spécial sur l'Afghanistan de la Chambre des communes.

La réunion d'aujourd'hui se déroule sous forme hybride, conformément à l'ordre de la Chambre adopté le 25 novembre 2021. J'aimerais rappeler à toutes les personnes présentes dans la salle de bien vouloir suivre les recommandations de la santé publique ainsi que les directives du Bureau de régie interne du 19 octobre 2021, afin de rester en santé et en sécurité. Si vous avez des problèmes techniques, veuillez m'en aviser puisque nous devons peut-être suspendre la réunion quelques minutes pour faire en sorte que tous les membres puissent pleinement participer.

À titre d'information pour les témoins, des services d'interprétation vous sont offerts en anglais et en français par l'intermédiaire de l'icône du globe, au bas de votre écran.

Je souhaite la bienvenue à notre premier groupe de témoins de ce soir.

Nous accueillons Mme Kaylee Perez, présidente de l'Association des signataires d'entente de parrainage de réfugiés du Canada; Mme Wendy Cukier, fondatrice de Lifeline Afghanistan et professeure à l'Université Ryerson; et Mme Maria Toorpakai Wazir, présidente et fondatrice de la Maria Toorpakai Foundation.

Je vous souhaite la bienvenue à toutes. Vous aurez cinq minutes pour présenter vos déclarations préliminaires. Je vous demanderai de respecter le temps, afin que je n'aie pas à intervenir.

Nous allons commencer par Mme Perez. Allez-y, s'il vous plaît, vous avez cinq minutes.

**Mme Kaylee Perez (présidente, Association des signataires d'entente de parrainage de réfugiés du Canada):** Merci, monsieur le président et distingués membres du Comité, de m'avoir invitée à discuter avec vous aujourd'hui.

Je m'adresse à vous depuis le territoire ancestral des Neutres, des Anishinabe et, tout récemment, des Haudenosaunee.

[Français]

Je remercie le Comité de son travail et de sa réponse prompte à cette situation urgente.

[Traduction]

J'aimerais d'abord rendre hommage aux gens qui ont subi la prise de pouvoir des talibans, les millions d'Afghans et d'Afghanes qui vivent sous le régime des talibans et qui ont un besoin vital de secours humanitaires, les milliers de nouvelles personnes déplacées

depuis, et les millions de réfugiés afghans qui avaient déjà besoin d'aide avant la prise de pouvoir des talibans.

Je suis ici pour représenter l'Association des signataires d'entente de parrainage de réfugiés du Canada. Nous sommes un organisme-cadre national regroupant 130 signataires d'entente de parrainage de tout le Canada, à l'exception du Québec.

Je tiens pour acquis que vous connaissez le Programme de parrainage privé de réfugiés, ou PPPR, comme je vais l'appeler pour le reste de mon exposé, mais pour résumer, je dirai que nos organisations ont signé avec le gouvernement une entente qui nous permet de bonifier les engagements du gouvernement en matière de réinstallation en facilitant le parrainage privé de réfugiés des quatre coins du monde. Chaque année, le gouvernement détermine le nombre de places — une place pour chaque réfugié — que les signataires d'entente de parrainage peuvent utiliser pour présenter de nouvelles demandes de parrainage.

Les signataires d'entente de parrainage et les diverses communautés dont ils font partie sont prêts à accueillir davantage de ressortissants afghans. Les signataires d'entente de parrainage attendent avec impatience de savoir comment seront distribuées les 20 000 places supplémentaires promises pour les ressortissants afghans. Les signataires d'entente de parrainage reçoivent énormément de demandes d'information de la part de Canadiens et de Canadiennes qui sont prêts à réagir, et beaucoup d'entre eux connaissent des réfugiés afghans qu'ils se proposent de faire venir au Canada. Cependant, sans plus d'information, les signataires d'entente de parrainage sont limités quant à la façon dont ils peuvent informer et mobiliser effectivement nos communautés et planifier efficacement l'augmentation promise.

Tout en voulant fournir leur aide pour l'initiative afghane, les signataires d'entente de parrainage se préoccupent tout de même des impacts de cette intervention sur l'arrière actuel. La semaine dernière, j'ai reçu un appel d'un répondant qui parraine un réfugié congolais de 22 ans, qui est présentement en Namibie. Ce réfugié est séparé de sa mère et de ses frères et sœurs depuis sept ans, et il a littéralement dû se battre pour sa vie en attendant que son dossier soit traité et qu'il puisse venir au Canada. Ce réfugié congolais et son répondant se préoccupent tous deux des impacts que les interventions afghane et ukrainienne pourraient avoir, par exemple en retardant encore davantage son dossier. L'arrière de plus de 70 000 personnes est sans précédent dans le système, et la plupart de ces personnes sont autant dans le besoin que les réfugiés afghans, et c'est pourquoi le gouvernement doit fournir à IRCC des fonds suffisants pour qu'il puisse traiter les dossiers relatifs à l'intervention afghane, à la nouvelle intervention ukrainienne et à l'arrière existant.

Une recommandation clé que nous voulons présenter au Comité est que le gouvernement élabore un cadre de travail assorti de critères objectifs pour ses interventions urgentes en matière d'immigration et de réfugiés. Cela permettrait à tous les intervenants concernés de bien se préparer et d'agir rapidement, et cela préserverait la transparence et l'équité pour assurer une réinstallation stratégique.

Les signataires d'entente de parrainage sont depuis longtemps les partenaires du gouvernement en matière de réinstallation des réfugiés; ils sont fiables et sont axés sur la gestion des risques. Le PPPR peut jouer un rôle d'envergure dans le cadre des interventions d'urgence en fournissant une voie d'accès pour le regroupement familial et en renforçant l'esprit communautaire. Cela vaut la peine d'investir dans l'infrastructure des signataires d'entente de parrainage, non seulement pour gérer les intérêts actuels, mais aussi pour soutenir la qualité de l'installation après l'arrivée et l'intégration à long terme des nouveaux arrivants. Nous sommes bien placés pour aider le gouvernement à mobiliser l'intérêt public, mais pour cela, nous avons besoin d'accroître notre capacité.

En décembre 2021 — tout juste en décembre dernier —, nous avons rencontré le ministre de l'Immigration, M. Sean Fraser, et avons proposé la création d'un fonds national public-privé de renforcement des capacités des signataires d'entente de parrainage. Nous croyons qu'il faut saisir ce moment charnière afin de renforcer l'infrastructure et, ainsi, la durabilité.

En résumé, nos quatre messages clés sont que les signataires d'entente de parrainage ont besoin de plus d'information sur la distribution des 20 000 places supplémentaires promises pour planifier et intervenir efficacement; IRCC doit avoir suffisamment de fonds pour traiter l'arriéré existant, compte tenu des interventions afghane et ukrainienne; un cadre d'intervention d'urgence, assorti de critères objectifs, est nécessaire pour assurer l'équité et la transparence de la réinstallation stratégique; et nous voudrions souligner que les signataires d'entente de parrainage sont des partenaires fiables, axés sur la gestion du risque, pour la réinstallation des réfugiés. Un fonds national privé-public de renforcement des capacités des signataires d'entente de parrainage pourrait appuyer notre capacité à collaborer avec vous pour répondre à la demande en ce qui concerne à la fois l'intérêt public et les besoins des Afghans.

Nous sommes impatients de continuer de travailler pour atteindre notre objectif commun d'aider rapidement les personnes déplacées à la suite de la situation en Afghanistan.

Merci.

● (1840)

**Le président:** Merci beaucoup, madame Perez. Vous vous êtes arrêtée juste à temps. Merci.

La parole va maintenant à Mme Wendy Cukier; allez-y, s'il vous plaît.

**Mme Wendy Cukier (fondatrice, Lifeline Afghanistan, et professeure, Ryerson University, Ted Rogers School of Management):** Merci beaucoup. Je vous suis reconnaissante de m'avoir invitée à témoigner devant le Comité pour l'aider à faire son important travail.

Je ne vais pas répéter ce que Mme Perez a dit en ce qui concerne la crise humanitaire ou le rôle important des signataires d'entente de parrainage.

Je dirige le Diversity Institute de l'Université Ryerson, et j'ai aussi parrainé à titre privé des réfugiés indochinois dans le cadre de l'opération Lifeline, en 1979. J'ai été responsable, en 2016, du défi de Lifeline Syria de l'Université Ryerson, dans le cadre duquel nous avons recueilli 5 millions de dollars et avons parrainé à titre privé 500 réfugiés syriens en seulement quelques mois. Depuis, nous avons continué de soutenir la croissance de ces réfugiés. En août, nous avons créé Lifeline Afghanistan, en nous fondant sur cette expérience, pour créer des partenariats publics-privés qui tirent parti de la société civile ainsi que des compétences des établissements postsecondaires, des étudiants, des bénévoles, etc.

Même s'il est absolument essentiel que les quotas pour les signataires d'entente de parrainage soient adaptés aux besoins des réfugiés afghans, il est aussi important de souligner que les parrainages privés, entrepris par l'intermédiaire des ententes de « groupes de cinq », peuvent contribuer énormément à l'effort.

Je vais me faire l'écho de ce que Mme Perez a dit sur la vague de soutien que nous avons reçue des Canadiens et Canadiennes — les donateurs, la société civile et les entreprises privées qui sont prêts à fournir des emplois ainsi que des fonds pour parrainer à titre privé des réfugiés afghans — pour vous demander d'envisager de rationaliser les processus afin de réduire les lourdeurs administratives, par exemple en éliminant l'exigence de la désignation reconnue par le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, pour ainsi reproduire essentiellement ce qui a été fait en 2015 pour permettre au gouvernement de réinstaller en quatre mois 20 000 réfugiés syriens. Nous avons la capacité. Nous l'avons déjà fait, et nous pouvons le refaire.

Je voulais aussi porter à votre attention une chose importante: je suis responsable des efforts de recherche du Centre des Compétences futures. Alors que le message humanitaire a été diffusé encore et encore, je voulais également insister sur l'importance économique de créer des voies d'accès pour les nouveaux arrivants en général et pour les réfugiés en particulier. Des employeurs viennent nous dire: « Nous avons 5 000 postes vacants. Pouvez-vous nous fournir des réfugiés afghans? » Mais, bien sûr, nous n'avons pas cette capacité. Nous avons travaillé avec des petites et moyennes entreprises qui sont aux prises avec une grave pénurie de main-d'œuvre et qui sont prêtes à offrir des emplois, mais qui n'ont pas accès aux réfugiés afghans. Nous avons des établissements postsecondaires qui ont offert des postes à des Afghans. D'ailleurs, je suis certaine que le Comité a entendu parler du cas de cette personne, aux études postsecondaires, qui avait terminé une session en Afghanistan et qui s'est vu refuser un visa d'étudiant à cause des dispositions relatives à la double intention.

Si vous comptez prendre quelques mesures, nos recommandations seraient, bien sûr, de réagir aux préoccupations de Mme Perez à propos du nombre pour aider la planification des signataires d'entente de parrainage, mais aussi de permettre aux simples citoyens de tirer parti des investissements gouvernementaux pour parrainer à titre privé des réfugiés afghans.

Il faut remettre en vigueur les dispositions de 2015 pour rationaliser l'effort afghan et voir les voies d'accès postsecondaires comme étant une autre occasion de renforcer la capacité du Canada de répondre aux besoins des employeurs. Je pourrai fournir plus de détails avec plaisir pendant la période de questions.

Merci beaucoup.

• (1845)

**Le président:** Merci, madame Cukier. Merci d'avoir respecté le temps.

Nous passons maintenant à Mme Wazir.

Allez-y, s'il vous plaît. Vous avez cinq minutes.

**Mme Maria Toorpakai Wazir (présidente et fondatrice, Maria Toorpakai Foundation):** Merci beaucoup de cette merveilleuse occasion. Je suis très heureuse de m'adresser à vous tous aujourd'hui, en particulier puisqu'il s'agit du pays de mes ancêtres, l'Afghanistan.

Je suis originaire du Waziristan. Comme vous le savez peut-être, cette région était reconnue comme l'une des plus dangereuses au monde en raison du terrorisme et de la talibanisation.

J'ai grandi dans cette région, mais là-bas, je n'étais pas appelée Maria, mais « Genghis Khan ». J'ai été élevée comme un garçon, personne n'était au courant, et j'ai fini par m'intéresser aux sports. Mon père et ma mère ont travaillé dans des régions tribales du Waziristan toute leur vie à l'éducation des filles. Mon père croyait que le changement devait d'abord commencer par sa propre famille. Il croyait que les fils et les filles étaient égaux, et il m'a donné toutes les chances d'être libre et d'exceller. Nous n'avions pas d'écoles ni rien du genre, alors ma mère a fait ce qu'elle pouvait pour éduquer les filles; elle dirigeait une école, là-bas. Ma sœur y allait, juste pour encourager les autres filles.

Je suis devenue joueuse de squash professionnelle, mais cela a été en soi un parcours extrêmement difficile: j'ai été menacée, j'ai subi beaucoup de harcèlement et de mauvais traitements, et les talibans m'ont aussi menacée. Cela en faisait partie. Je me suis cachée pendant trois ans, et j'ai envoyé des courriels aux quatre coins du monde, à des collèges, des universités et des clubs, à n'importe quelle organisation qui avait un terrain de squash et qui offrait une occasion d'emploi à temps partiel, pour leur demander du temps et de l'aide afin de pouvoir m'entraîner. Je me suis classée troisième au monde parmi les juniors, et j'ai remporté de nombreux tournois internationaux. Je suis la 41<sup>e</sup> joueuse au monde.

J'ai fait tout cet entraînement durant cette même période. J'ai appris par moi-même, parce que où j'étais, dans cette région, la région des Pachtones, les gens avaient une mentalité extrêmement patriarcale et conservatrice. Je sais qu'il y a les talibans d'un côté, mais tout le monde là-bas a la même mentalité que les talibans. C'est leur culture. Ils ne croient pas que les femmes sont égales aux hommes. Ils ne croient pas que les femmes devraient pouvoir sortir, aller à l'école ou faire du sport.

Il y a d'autres raisons pour cela; durant des siècles, beaucoup d'hommes étaient timides, et beaucoup d'hommes cachent cette timidité derrière la religion et la culture. Ils disent que les femmes ne devraient pas sortir, mais le fait est qu'elles n'ont aucune possibilité. Il n'y a nulle part où les femmes peuvent aller, en vérité. À l'école, elles peuvent avoir un certain niveau d'éducation, mais après, cela devient encore une fois très difficile. Les hommes ont peur que, si quelque chose arrive à leurs filles en chemin, cela attirera sur eux la honte. Il y a beaucoup de choses. Je crois que l'éducation est nécessaire là-bas et aussi beaucoup de sensibilisation.

Je sais que, quand j'ai commencé, il y avait beaucoup de gens contre moi, contre mon père et contre ma famille. Nous avons dû déménager d'une région à une région. Notre maison a été attaquée. Mon père a été enfermé à l'asile pour avoir osé éduquer sa femme

et ses filles, mais à présent, beaucoup de gens veulent qu'il revienne, et ils veulent maintenant [*difficultés techniques*]. Ils donnent à leurs filles mon nom et le nom de ma sœur; ce qui veut dire que les choses peuvent changer, et j'ai moi-même vu ce changement.

Dans la région où j'étais, j'étais la seule fille à faire du sport, et il y en a maintenant 27. Elles arrivent en burqas, puis elles enfilent une tenue d'entraînement, elles courent, s'étirent, elles courent après la balle, elles sautent et plongent. Elles n'auraient jamais cru pouvoir faire tout cela.

En ce qui me concerne, c'est mon rêve de voir toutes ces filles avoir cette liberté. Je suis retournée dans ces régions. Avant, les talibans étaient partout. Il y avait des attentats à la bombe chaque jour, mais les temps ont changé, et d'après ce que j'ai vu, les choses sont plus calmes qu'avant.

L'Afghanistan est le pays de mes ancêtres, parce que mon arrière-grand-père était le second du roi Amanullah, et parce que nous avons des terres dans la région de Khost. Nous sommes de la tribu des Wazir, la plus grande tribu principale du Waziristan. Il n'y a pas de différence entre moi et les talibans. Nous sommes tous cousins par le sang. Ils comprennent ma langue, et je comprends la leur. Quand j'envoie un message sur les médias sociaux, ils le regardent et ils le comprennent. Il y a assez de gens qui me suivent pour cela.

• (1850)

Je connais la psychologie de mon peuple, les Pachtones. Si vous les traitez avec amour et respect, ils mourront pour vous; si vous luttez contre eux, c'est une autre mentalité, mais ils mourront aussi pour cela. Au début, j'avais de la difficulté dans cette région, mais à présent, plus je leur parle avec amour, avec soin et avec respect, ils écoutent. Ils veulent aussi me dire que...

• (1855)

**Le président:** Madame Wazir, pourriez-vous conclure, s'il vous plaît?

**Mme Maria Toorpakai Wazir:** C'est tout ce que j'avais à dire.

Je travaille à la construction d'une quatrième école pour les réfugiés de l'Afghanistan qui sont récemment arrivés au Pakistan. Il y a beaucoup de choses en cours.

**Le président:** Merci beaucoup, et félicitations pour vos réalisations. Je veux aussi remercier vos parents de leur initiative, madame Wazir.

Nous allons maintenant donner la parole aux distingués députés. Je vais commencer par ma propre députée, Mme Findlay. Vous avez six minutes.

Allez-y, je vous prie.

**L'hon. Kerry-Lynne Findlay (Surrey-Sud—White Rock, PCC):** Merci, monsieur le président.

Merci à tous les témoins d'être avec nous. Je veux dire merci au père de Mme Wazir, parce que votre mère et lui ont tant fait pour que vous soyez la personne que vous êtes aujourd'hui.

Wendy, comment dois-je prononcer votre nom de famille, s'il vous plaît?

**Mme Wendy Cukier:** Vous pouvez m'appeler Wendy.

**L'hon. Kerry-Lynne Findlay:** D'accord.

Je me demandais si vous pouviez fournir un peu plus de détails sur la façon dont on pourrait rationaliser les mesures actuelles d'IRCC. Vous avez effleuré le sujet, et j'aimerais vous donner une autre minute pour l'approfondir.

**Mme Wendy Cukier:** Merci beaucoup de me donner cette occasion.

Je ne suis pas spécialiste de ces domaines, mais, en 2015, IRCC a apporté un certain nombre de modifications à ses procédures habituelles pour atteindre les cibles très ambitieuses qui avaient été fixées pour les réfugiés syriens.

D'abord et avant tout, les Syriens étaient considérés comme des réfugiés présumés et n'avaient pas besoin de la désignation du HCR. Cela a créé d'excellentes possibilités pour le parrainage privé des signataires d'entente de parrainage, lesquels n'ont habituellement pas besoin d'une désignation par le HCR, et pour le parrainage par « groupes de cinq ». À nos yeux, c'est quelque chose de crucial, parce que nous savons que le HCR n'a pas la capacité, présentement, de traiter le volume de demandes qui doivent être traitées.

Le Canada s'est tout de même occupé des questions de santé et de sécurité, mais nous l'avons fait en temps réel et beaucoup plus rapidement. C'est un aspect important.

**L'hon. Kerry-Lynne Findlay:** C'était justement ma prochaine question. Vous êtes d'accord pour dire que le statut de réfugié présumé serait très utile.

**Mme Wendy Cukier:** C'est essentiel.

Le deuxième point, comme Mme Perez l'a dit tout à l'heure, est que les signataires d'entente de parrainage et les organisations de réinstallation font un travail incroyable, mais leur structure ne leur permet pas de traiter facilement en même temps un grand nombre de dossiers. Le parrainage à titre privé, la mobilisation de la société civile, du secteur privé, etc., ce sont vraiment des outils puissants, parce que nous pouvons réagir très rapidement quand il y a une hausse importante des demandes.

En plus de modifier les quotas pour les signataires d'entente de parrainage, nous devons faciliter la formation de groupes de cinq. Je crois que tout le monde serait d'accord pour dire que les quotas relatifs aux Afghans doivent s'ajouter aux autres, pour atteindre les objectifs ambitieux du gouvernement et éviter qu'il y ait compensation ailleurs. Nous avons des recommandations plus détaillées là-dessus.

La dernière chose, c'est qu'il est incroyablement important d'être novateur. Le ministre a parlé du Projet pilote sur la voie d'accès à la mobilité économique. Si nous continuons de réfléchir à des façons d'utiliser les visas d'étudiant et les autres mécanismes pour aider à créer des voies d'accès, en plus du parrainage à titre privé, je crois que nous pourrions atteindre les cibles du gouvernement en peu de temps, et nous pourrions sauver des gens qui, autrement, ne survivaient pas.

**L'hon. Kerry-Lynne Findlay:** Merci.

Madame Perez, que pensez-vous de l'idée d'éliminer les plafonds pour permettre à davantage de réfugiés afghans d'être parrainés à titre privé?

**Mme Kaylee Perez:** Merci de la question, madame Findlay, et merci à Wendy pour tout ce qu'elle a dit. J'ai vraiment aimé ce que vous avez dit.

D'abord et avant tout, j'aimerais dire que les Afghans ont besoin d'aide, et notre association a aussi soulevé des préoccupations par rapport aux limites des critères d'admissibilité. Actuellement, pour qu'un Afghans puisse être parrainé à titre privé, il doit appartenir à l'une de cinq catégories. Notre association a soulevé des préoccupations de ce côté-là et aimerait que cela soit supprimé, afin que tous les Afghans aient un accès.

Selon moi, une chose dont il est important de tenir compte ici, par rapport à cette décision, est l'arriéré existant et notre capacité. L'arriéré n'a jamais été aussi élevé, comme je l'ai dit. Plus de la moitié des dossiers de l'arriéré, actuellement, concerne des demandes de parrainage par un groupe de cinq. La réalité, lorsqu'on parle de l'efficacité du traitement des dossiers, c'est que les demandes présentées par des groupes de cinq et par des répondants communautaires prennent plus longtemps à traiter au COR-O, le centre des opérations à Ottawa, avant qu'ils puissent être envoyés à l'étranger. Je crois qu'il y a aussi une dynamique où beaucoup de groupes de cinq et de répondants communautaires voudraient, s'ils le pouvaient, présenter leurs dossiers par l'intermédiaire d'un signataire d'entente de parrainage, mais le fait est, au bout du compte, que les signataires ont des places et une capacité limitées.

Je crois que les groupes de cinq et les répondants communautaires remplissent une fonction importante, mais je crois qu'il est aussi important que nous tirions des leçons de l'intervention syrienne et des conséquences de cette intervention rapide. Je crois qu'il faut souligner à quel point les signataires d'entente de parrainage sont, en tant que partenaires, axés sur le risque. Nous soutenons l'intégrité des programmes. Ce serait une excellente chose si nous pouvions travailler avec plus de groupes et les soutenir, des groupes qui, parce qu'ils n'ont pas pu être parrainés par un signataire d'entente de parrainage, doivent suivre le processus prévu pour les groupes de cinq ou les répondants communautaires.

Voilà certaines des considérations dont je voulais vous faire part.

• (1900)

**Le président:** Merci, madame Findlay, votre temps est presque écoulé.

La parole va maintenant à M. Baker, pour six minutes.

Allez-y, je vous prie.

**M. Yvan Baker (Eto-bicoke-Centre, Lib.):** Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie tous nos témoins d'être ici aujourd'hui.

Wendy, je suis heureux de vous revoir. Nous avons eu le plaisir de travailler ensemble dans un certain nombre de forums différents. Si je ne me trompe pas, vous avez participé à un événement à Eto-bicoke dans le passé pour la Journée internationale de la femme. De plus, quand j'étais député provincial à Queen's Park, j'ai bien sûr eu l'occasion de travailler avec vous lors d'un événement organisé par l'institut de la diversité. Quoi qu'il en soit, je suis heureux de vous revoir et je vous remercie de votre leadership et de vos efforts de défense dans ce dossier important.

Je commencerai par poser mes questions à Mme Perez, si vous me le permettez.

Madame Perez, j'espère que vous pourrez m'aider à approfondir certaines des choses dont vous avez parlé. Pourriez-vous nous parler de la capacité des signataires d'entente de parrainage de réinstaller et de soutenir plus de réfugiés?

**Mme Kaylee Perez:** Bien sûr. Merci de poser la question, monsieur Baker.

Au Canada, il y a 130 signataires d'entente de parrainage, dont un grand nombre sont engagés depuis 1979. Au cours des dernières années, depuis 2016 — j'ai ici quelques statistiques sur les arrivées —, nous avons réinstallé chaque année plus de 18 000 réfugiés visés par un parrainage privé. Je dirais qu'il s'agit de tous les réfugiés visés par un parrainage privé qui sont arrivés au Canada, tous ces chiffres ne reflètent donc pas les dossiers dont se sont occupés les signataires d'entente de parrainage. Cependant, nous représentons un nombre important de réfugiés réinstallés.

Nous sommes une association diversifiée qui est activement en contact avec des réseaux confessionnels, ethnoculturels et humanitaires ayant une longue expérience et nous participons depuis de nombreuses années au parrainage de réfugiés à titre privé et à leur réinstallation efficace.

Une des réalités que je mentionnerais également, c'est que nous avons connu une croissance importante au cours des sept dernières années. Nous étions environ 80 organismes traitant 6 000 parrainages par an, et au cours des sept dernières années, nous sommes passés à 130 organismes. Une grande partie de cette croissance est due à l'intervention auprès des réfugiés syriens et à l'augmentation des besoins des réfugiés du monde entier.

En ce qui concerne la capacité des signataires d'entente de parrainage, une des considérations importantes est que, dans notre association, nous sommes diversifiés quant à notre structure et au nombre de parrainages que nous effectuons. En ce qui concerne l'intérêt relatif à la réinstallation des Afghans, nous avons organisé un groupe de discussion et avons recueilli quelques statistiques. Soixante-six signataires d'entente de parrainage ont exprimé leur intérêt à s'engager dans la réinstallation des Afghans et ont dit qu'ils ont la capacité de le faire. Douze signataires d'entente de parrainage voudraient fournir plus de 100 places.

Cela vous donne une idée de ce qui intéresse notre association. Je pense que beaucoup ont hâte de s'engager, mais la réalité est que 20 % des signataires d'entente de parrainage de notre association ont au moins deux employés à temps plein. Les autres ententes sont gérées par des bénévoles ou par du personnel à temps partiel et des bénévoles qui travaillent ensemble pour faciliter le parrainage. Même si nous voulons augmenter nos capacités, pour le faire de manière saine, les signataires d'entente de parrainage demandent un soutien leur permettant d'embaucher du personnel supplémentaire afin de gérer le nombre croissant de cas et de soutenir une réinstallation de qualité après l'arrivée.

• (1905)

**M. Yvan Baker:** C'est utile. Il ne me reste que deux minutes, je vais donc vous poser deux ou trois questions, et j'espère que vous pourrez y répondre rapidement.

D'après ce que je comprends, des centaines de milliers d'Afghans ont été reconnus par le HCR. Avons-nous envisagé de les réinstaller?

**Mme Kaylee Perez:** Envisageons-nous de réinstaller les réfugiés qui avaient déjà été reconnus comme tels par le HCR, avant la prise de pouvoir par les talibans?

**M. Yvan Baker:** Je ne parlerai ni d'avant ni d'après. Selon ce que je comprends, ils ont été désignés ou reconnus par le HCR, et je me demande s'il s'agit des personnes que vous essayez de réinstaller.

**Mme Kaylee Perez:** Je répondrai rapidement, et je vois que Wendy veut intervenir.

Je dirais que les Afghans faisaient partie des cinq groupes de réfugiés qui avaient le plus besoin d'être réinstallés avant 2021. Certains réfugiés ont été parrainés à titre privé, selon notre liste actuelle, mais, après la prise de pouvoir par les talibans, comme il a déjà été dit, on a eu de la difficulté à accéder à l'enregistrement auprès du HCR. Cela limite leur capacité à être parrainé par des groupes de cinq et par des répondants communautaires. Cependant, les signataires d'entente de parrainage peuvent présenter ces dossiers s'ils concernent des réfugiés afghans qui se trouvent à l'extérieur de l'Afghanistan.

**M. Yvan Baker:** D'accord.

Oh! Désolé, allez-y.

**Le président:** Il vous reste 30 secondes.

**Mme Maria Toorpakai Wazir:** J'aimerais dire quelque chose à ce sujet.

Récemment, après tout ce qui s'est passé récemment comme la prise de pouvoir par les talibans en Afghanistan, mon père et certains de mes amis aux États-Unis m'ont demandé d'aider quelques Afghans connus à partir. Nous avons aidé cinq familles, soit 37 personnes. Mon père est allé à Kaboul avec quelques autres hommes. Étant donné que nous sommes du Waziristan, ils sont très respectés pour cela par les talibans. Quand nous sommes allés là-bas, tout était fini, dans la région, et les gens avaient très peur.

Mon père contactait les familles et allait chercher chaque famille séparément, les gens portaient sans bagages, ni rien, juste ce qu'ils avaient sous la main. Nous ne pouvions pas les faire passer par la frontière de Torkham. Nous voulions qu'ils aillent d'abord au Pakistan, mais ils n'avaient aucun document, rien, donc, à la frontière de Torkham, on ne pouvait rien pour eux. Nous les avons ensuite amenés à Spin Boldack, qui est à environ un jour... Ils ont voyagé toute la nuit...

**Le président:** Merci...

**Mme Maria Toorpakai Wazir:** Et le lendemain, ils sont arrivés le soir. C'est comme ça que ça s'est passé. C'était très difficile, mais nous avons ramené...

**Le président:** Merci beaucoup.

Nous allons maintenant passer à M. Brunelle-Duceppe, pour six minutes.

Allez-y, s'il vous plaît.

[Français]

**M. Alexis Brunelle-Duceppe (Lac-Saint-Jean, BQ):** Je vous remercie, monsieur le président. C'est un plaisir de vous revoir en personne.

Je veux remercier tous les témoins qui sont avec nous ce soir. Je pense que c'est une évidence, nous avons affaire à des gens admirables et, surtout, qui sont dévoués quant à la cause des Afghans et des Afghanes. Nous sommes très chanceux de les avoir avec nous.

Je pense que nous pourrions faire avancer cette étude de la bonne façon avec leur aide ce soir et, éventuellement, utiliser ce qu'ils vont nous dire pour formuler des recommandations dans le rapport très important que ce comité devra rédiger.

Comme vous le savez, chers témoins, ce comité doit faire la lumière sur la gestion de la crise afghane par le gouvernement et aussi se concentrer sur la crise humanitaire qui a cours en Afghanistan. Il sera donc question de ces deux volets.

Ma première question s'adresse à Mme Cukier et à Mme Perez.

Avez-vous des raisons d'être déçues? Dans l'affirmative, qu'est-ce qui vous a causé la plus grande déception en ce qui concerne la gestion de la crise afghane par le gouvernement?

Nous aimerions avoir vos commentaires là-dessus parce que nous ne voulons pas que les mêmes erreurs se répètent à l'avenir.

• (1910)

[Traduction]

**Le président:** Madame Cukier, allez-y.

**Mme Wendy Cukier:** Je pense que le contexte était très difficile, avec la COVID, parce qu'il fallait réagir à toutes sortes d'événements imprévus. Je reformulerais donc votre question pour dire ce que j'aimerais que le gouvernement fasse. Je voudrais que le gouvernement fasse ce qu'il a montré qu'il pouvait faire quand il a supprimé tous les obstacles pour soutenir les réfugiés syriens, en 2015, ou même encore, franchement, ce qu'il a fait en quelques semaines pour les réfugiés ukrainiens. Beaucoup de choses peuvent être faites pour simplifier les processus.

Je sais que certains d'entre vous connaissent tous ces détails, mais, pour répondre à la question de M. Baker, il y a des réfugiés afghans désignés par le HCR en Turquie, en Inde, en Indonésie, et nous pouvons les parrainer demain. Le problème, c'est que les personnes qui ont fui en août sont tombées aux oubliettes.

J'ai une employée afghane. Elle est venue au Canada avec un visa d'étudiant il y a deux ans. Elle est étudiante au doctorat. Son partenaire est un réfugié hazara qui est allé en Indonésie. Nous pouvons le parrainer. Sa famille à elle est coincée au Pakistan. Nous ne pouvons rien pour sa famille. Sa sœur a été acceptée dans un établissement postsecondaire canadien, comme elle l'a elle-même été, et pourtant on lui a refusé un visa d'étudiant parce qu'on ne croyait pas qu'elle retournerait en Afghanistan. Je suis désolée, mais cela n'a aucun sens.

Mon choix est également très motivé par les besoins de l'économie canadienne, parce que les baby-boomers comme moi ont pris leur retraite ou sont décédés — j'espère faire la première chose avant la seconde —, et nos employeurs, grands et petits, cherchent désespérément des travailleurs, des travailleurs très instruits, hautement qualifiés, mais aussi des ouvriers non qualifiés, et je pense qu'il y a d'énormes possibilités de créer des voies d'accès pour les réfugiés afin qu'ils deviennent autonomes en peu de temps.

[Français]

**M. Alexis Brunelle-Duceppe:** Je vous remercie beaucoup.

Pourrais-je avoir un commentaire de Mme Perez sur la même question?

[Traduction]

**Mme Maria Toorpakai Wazir:** Puis-je faire un commentaire?

**Le président:** Madame Wazir, laissons d'abord la parole à Mme Perez, et ensuite à M. Brunelle-Duceppe.

**Mme Maria Toorpakai Wazir:** Bien sûr.

**Le président:** Il souhaite que vous répondiez.

**Mme Maria Toorpakai Wazir:** D'accord, merci.

**Mme Kaylee Perez:** Merci.

Merci, monsieur Brunelle-Duceppe.

Je reprendrai une grande partie de ce que Mme Cukier a dit et le reformulerai ainsi: de quoi avons-nous besoin?

La diffusion du plan pour une « intervention d'urgence » a été lente. Il faut une communication claire et continue pour être en mesure de planifier et aussi de gérer au mieux l'intérêt que nous voyons et que nous recevons régulièrement en tant que signataires d'entente de parrainage. IRCC doit être doté de ressources suffisantes pour traiter l'arriéré actuel, l'intervention afghane et, maintenant, l'intervention ukrainienne.

Je reprendrai aussi une bonne partie de ce que Wendy a dit au sujet de l'intervention en Ukraine et du fait que cela a créé un précédent quant à la façon dont des interventions d'urgence peuvent être gérées.

Il y a une forte communauté de la diaspora afghane, ici. Nous avons des organisations bien réseautées, les signataires d'entente de parrainage, ainsi que des organisations comme celles de Wendy, qui veulent ardemment mobiliser l'intérêt public, la société civile, des fonds suffisants et du temps, et nous avons simplement besoin de savoir clairement comment planifier au mieux et le faire rapidement, sachant que nous devons également considérer ce moment de crise comme une occasion d'accroître la durabilité de notre secteur et reconnaître que le programme de parrainage à titre privé est un pilier de la réinstallation ici, au Canada. Nous devons nous demander s'il y a des domaines dont nous pouvons tirer des enseignements, dans le cadre de l'intervention syrienne et de la toute dernière flambée, pour croître et construire l'infrastructure nécessaire pour assurer notre durabilité. Je dirais que l'élément essentiel est de soutenir les signataires d'entente de parrainage pour qu'ils se développent et puissent répondre à ce besoin.

Merci.

• (1915)

**Le président:** Merci.

Monsieur Brunelle-Duceppe, j'ajouterais 30 secondes, si vous voulez que Mme Wazir réponde.

[Français]

**M. Alexis Brunelle-Duceppe:** Oui, je suis tout à fait d'accord.

[Traduction]

**Le président:** Madame Wazir, vous avez 30 secondes, allez-y, s'il vous plaît.

**Mme Maria Toorpakai Wazir:** Merci.

Le monde entier connaît des crises de réfugiés. Bon nombre de réfugiés vont en Europe, au Canada, en Amérique, dans tous les pays qui les acceptent; et maintenant, il y a tous ces réfugiés d'Ukraine et de Syrie. Actuellement, nous organisons des ateliers et des camps de sport pour les réfugiés, ici, à Toronto; ils viennent d'Afghanistan.

Cependant, encore une fois, il y a un grand nombre de réfugiés au Pakistan qui vivent dans des conditions misérables. Je sais qu'on ne peut pas ramener tout le monde au Canada ou en Europe. Nous pouvons les aider là-bas. Je suis originaire de cette région et je connais ces gens; je parle les langues de la région. C'est la même chose pour les autres Afghans ici qui peuvent communiquer avec eux. J'y vais et j'organise des campagnes de sensibilisation et des ateliers pour eux. Nous avons organisé là-bas des ateliers et des tournois de sport où les [difficultés techniques], et je pense que c'est également de cette façon que nous établissons de bonnes relations.

Nous pouvons tendre la main à ces personnes. Je veux construire un centre sportif pour eux, mais je ne peux pas le faire seule. J'ai besoin de l'aide du gouvernement et...

**Le président:** Merci, madame Wazir. Cela fait plus d'une minute. Merci beaucoup.

[Français]

**M. Alexis Brunelle-Duceppe:** Je remercie les témoins.

[Traduction]

**Le président:** Je donne la parole à Mme Kwan, pour six minutes, s'il vous plaît.

**Mme Jenny Kwan (Vancouver-Est, NPD):** Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie tous les témoins de leurs exposés et de leur excellent travail.

Si je peux me permettre, je commencerai par Mme Perez pour parler des signataires d'entente de parrainage.

Si je vous comprends bien, vous demandez au gouvernement de ne pas imposer de limite au parrainage privé de réfugiés de l'Afghanistan?

**Mme Kaylee Perez:** Merci, madame Kwan.

Mon commentaire concernait en particulier les critères d'admissibilité actuels pour les réfugiés afghans. Actuellement, pour présenter une demande de parrainage privé d'un réfugié afghan, vous devez faire partie de la communauté LGBTQI, d'une minorité religieuse persécutée, d'un groupe de défense des droits de la personne, d'un groupe de dirigeantes ou d'un groupe de journalistes. Vous devez faire partie de l'un de ces types de groupes.

Mon commentaire concernait les limites imposées par les critères d'admissibilité. Pourquoi ne permettons-nous pas à tous les Afghans d'avoir accès au parrainage privé?

**Mme Jenny Kwan:** Merci.

Je suis tout à fait d'accord pour dire que le gouvernement doit élargir les critères d'admissibilité et permettre aux Afghans ou à n'importe quel groupe, n'importe où, de présenter une demande, mais il est très difficile d'accéder à un signataire d'entente de parrainage. Bon nombre de personnes ne peuvent pas y avoir accès, alors le gouvernement doit-il donc franchement élargir les critères et éliminer le plafond, pour le parrainage privé de réfugiés? Je souhaiterais avoir une réponse rapide et je voudrais poser la même question à Mme Cukier.

**Mme Kaylee Perez:** Merci, madame Kwan.

Notre association n'a pas de position explicite à ce sujet. Ce que je dirais, c'est que nous sommes préoccupés par l'importance de

l'arrière et par les répercussions de l'élimination du plafond sur le traitement équitable des demandes de tous les réfugiés.

**Mme Jenny Kwan:** Je pourrais peut-être m'adresser très rapidement à madame Cukier sur cette question. J'aimerais revenir sur la question du délai de traitement et du manque de ressources.

**Mme Wendy Cukier:** Nous serions d'avis d'augmenter le plafond. Si les signataires d'entente de parrainage sont préoccupés — et nous comprenons leurs préoccupations — par l'équité et ainsi de suite, l'élimination du plafond pour un groupe de cinq permettrait à un groupe de cinq d'effectuer plus facilement le parrainage.

J'aimerais parler davantage du fait que les choses, aujourd'hui, sont différentes d'avant, mais je dirai simplement que, actuellement, on doit dès le départ disposer de 100 000 \$ pour soutenir les familles, pour bon nombre de signataires d'entente de parrainage, ce qui n'est ni raisonnable ni durable. Il y a d'autres modèles qui ont bien fonctionné dans le passé et qui fonctionneraient toujours.

• (1920)

**Mme Jenny Kwan:** Concernant la reconnaissance du statut de réfugié, madame Cukier, vous avez proposé que le gouvernement — comme le NPD le demande depuis très longtemps —, supprime l'exigence de la reconnaissance du statut de réfugié pour les groupes de cinq. Cette exigence n'a aucun sens, surtout maintenant, au vu de ce qui se passe en Afghanistan. Le gouvernement doit-il supprimer cette exigence relative à la reconnaissance du statut de réfugié, comme il l'a fait pour les réfugiés syriens?

**Mme Wendy Cukier:** Je crois que oui, et je pense que nous pouvons toujours mettre en place des contrôles de sécurité et des contrôles sanitaires pour protéger tout le monde.

**Mme Jenny Kwan:** Pour ce qui est de la question des ressources, il ne fait aucun doute qu'il n'y a pas assez de ressources pour le traitement des demandes. Au comité de l'immigration, le ministre a dit qu'il faut en moyenne trois ans aux réfugiés parrainés à titre privé pour arriver au Canada. Ils l'envisageaient pour la situation en Ukraine, et si cela doit prendre trois ans, c'est trop long. Vous avez raison de dire qu'il y a trop de gens dont les dossiers sont bloqués.

Que doit faire le gouvernement pour financer cela correctement afin que nous puissions accueillir les personnes qui attendent et qui sont dans une file d'attente, dans d'autres pays ainsi que les personnes qui ont maintenant besoin d'obtenir le statut de réfugié? Devrait-on appliquer les mêmes mesures d'immigration qu'en Ukraine pour que les gens puissent venir avec un permis de séjour temporaire et ensuite présenter une demande d'asile ici, au Canada, ou même étendre cela aux possibilités de parrainage à titre privé?

**Mme Wendy Cukier:** Les gouvernements ont adopté des approches novatrices dans le passé. Vingt-cinq mille réfugiés syriens sont arrivés en l'espace de quatre mois, car le premier ministre et le ministre s'étaient engagés et ont éliminé tous les obstacles. Qu'on le fasse de la même manière qu'avec les Ukrainiens ou de la manière dont on l'a fait avec les Syriens, c'est possible, mais il faut des ressources et, surtout, il faut une volonté politique commune. Cela ne peut pas être une question partisane; cela doit être un projet canadien.

**Mme Jenny Kwan:** Je suis d'accord pour dire qu'il faut de l'innovation. Remarquez, dans le cadre de l'initiative pour les réfugiés syriens, le gouvernement n'a pas tout à fait réussi à le faire en quatre mois, mais je comprends ce que vous voulez dire. Ce que vous dites, c'est qu'il est possible de faire beaucoup mieux que ce qui est fait actuellement, et qu'il faut une collaboration de tous les partis et de toutes les ONG sur le terrain pour que ce travail soit fait. Si le gouvernement souhaite éliminer le plafond et offrir cette possibilité, je serais tout à fait d'accord avec cela.

J'aimerais revenir sur les arriérés, car une partie du problème, c'est que le gouvernement a annoncé le processus pour les Afghans, mais qu'il n'a pas fourni à IRCC des ressources supplémentaires. Non seulement les personnes ayant un statut de réfugié qui sont dans d'autres pays sont en attente, mais tous les volets de l'immigration accusent un arriéré, et c'est le chaos total. C'est la situation actuelle.

Le gouvernement dit qu'il a prévu des ressources supplémentaires, mais elles ne sont pas suffisantes pour faire face à ce que nous vivons actuellement. Dans ce contexte, doit-il y avoir une intervention spécifique et des ressources, en ce qui concerne tant les ressources financières que les niveaux d'immigration, pour résoudre le problème? Est-il possible d'avoir une réponse brève?

**Le président:** Madame Kwan, et je suis désolée, mais nous avons dépassé le temps imparti de 30 secondes.

Allez-y rapidement, s'il vous plaît.

**Mme Wendy Cukier:** Oui, la restructuration des processus opérationnels est essentielle. Selon moi, ce n'est pas efficace de faire les choses comme nous l'avons toujours fait et d'y injecter de l'argent.

**Mme Kaylee Perez:** Je suis d'accord pour augmenter les niveaux d'immigration. Il est essentiel pour cela d'avoir des ressources consacrées au traitement de l'arriéré actuel. IRCC a besoin de ressources pour recruter du personnel pour traiter les dossiers et pour que les organismes d'aide à l'établissement puissent s'assurer qu'ils se rapprochent intentionnellement des réfugiés parrainés à titre privé et des répondants, et aussi pour financer l'infrastructure des signataires d'entente de parrainage pour qu'ils puissent accepter de travailler avec de nouveaux répondants supplémentaires.

**Le président:** Merci beaucoup.

Je vais donner la parole à M. Ruff pour deux minutes.

S'il vous plaît, allez-y.

**M. Alex Ruff (Bruce—Grey—Owen Sound, PCC):** Ma question s'adresse à Mme Wazir.

Je veux vous remercier d'être une source d'inspiration et pour votre leadership. Je suis allé en Afghanistan, et je comprends les défis, j'ai vu que l'égalité n'existe pas. Il faut des dirigeantes fortes comme vous pour faire avancer les choses. C'est ce qu'il faut pour aider à inspirer et à changer la culture, car, au bout du compte, je pense que des changements sont nécessaires en Afghanistan.

Selon moi, nous, en tant que pays, n'avons pas réussi à faire sortir suffisamment d'Afghans avant la chute de Kaboul entre les mains des talibans. J'aimerais que vous nous disiez à quel point il est important pour nous de faire sortir davantage de ces personnes et d'éliminer les obstacles qui nous empêchent de faire sortir du pays tous ces Afghans, surtout les jeunes filles, qui sont prises pour cibles en raison de cette situation désastreuse.

• (1925)

**Mme Maria Toorpakai Wazir:** Merci, monsieur.

Je dirais que l'Afghanistan est en guerre depuis des décennies. Ces gens ont vécu dans ce genre de situation violente, et la violence est devenue leur quotidien. Bien sûr, les gens avaient très peur quand les talibans ont pris le pouvoir, parce qu'ils se rappellent de l'histoire. Quand ils ont bloqué tous les aéroports, j'ai vu tous ces hommes et j'ai publié un message sur cela. J'ai envoyé un message: les femmes sont celles qui souffrent le plus, dans ces régions, et vous les laissez là-bas dans les maisons, mais c'est vous qui fuyez. Tous ceux qui ont fui étaient des hommes.

**Le président:** Madame Wazir...

**Mme Maria Toorpakai Wazir:** Nous devons aider ces femmes et ces filles. Mais, encore une fois, je dirais que nous devons nous assurer de trouver les personnes qui sont parmi eux. Je fais donc cette offre au gouvernement canadien: je suis ici. Je peux jouer un rôle de médiatrice entre les talibans, mon peuple et ma région. Je parle leur langue. Je parle anglais et je me soucie vraiment de la dimension humaine de ces personnes. Je pense que je peux faire la différence. Je peux leur parler. Ils comprendraient...

**Le président:** Merci beaucoup, madame Wazir.

**Mme Maria Toorpakai Wazir:** ... et nous sommes une famille.

**Le président:** Merci beaucoup.

Je vais maintenant donner la parole à Mme Zahid pour deux minutes.

Allez-y, s'il vous plaît.

**Mme Salma Zahid (Scarborough-Centre, Lib.):** Merci, monsieur le président.

Je remercie les trois témoins de comparaître devant le Comité et de parler des questions qui sont importantes pour les Afghans. J'ai seulement deux minutes, je vais donc aller très vite.

Ma première question s'adresse à Mme Wazir. Je voudrais vous remercier de votre travail inspirant auprès des femmes et des filles, en Afghanistan, et de chercher à renforcer leur autonomie grâce aux bienfaits du sport.

Vous avez mentionné que les jeunes filles et les femmes qui ont fui l'Afghanistan et qui sont au Pakistan vivent dans des conditions difficiles. Selon vous, que peut faire le gouvernement canadien pour les soutenir pour qu'elles puissent recevoir l'éducation dont elles ont besoin, y compris les filles qui ont fui l'Afghanistan et les filles qui s'y trouvent; des activités quotidiennes comme le sport peuvent-elles faire partie de leurs activités?

Qu'auriez-vous à dire sur ce sujet?

**Mme Maria Toorpakai Wazir:** L'un des projets dont je rêve est un centre sportif sur lequel nous avons travaillé. Nous l'avons conçu de manière à leur donner des possibilités. Nous voulons faire venir celles qui se trouvent dans les régions tribales. Ce sera une école de sport exclusivement féminine, ce qui est une idée unique dans cette région. Les gens me font maintenant confiance et font confiance à ma famille. De plus, il n'y aura que des filles et des femmes, les gens seront donc à l'aise. C'est approprié sur le plan culturel.

Je vais dans ces régions, dans cette région. Je devais aller à Kaboul, dernièrement, mais je viens de reporter mon voyage. Je vous dis que je vais dans ces régions. Je parle aux gens, et je sais qu'ils veulent des écoles et faire du sport. Je peux organiser tous les ateliers pour eux.

L'installation que je veux construire leur donnera à toutes une possibilité. Je souhaiterais y amener toutes celles qui ont beaucoup de soutien de l'Occident... Nous avons [*difficultés techniques*], puis comprendre que ces personnes sont différentes [*difficultés techniques*]. La crainte, c'est que les gens sont si éloignés les uns des autres. C'est pour cela que les Occidentaux ont peur. Je veux les réunir, les rassembler dans des camps ensemble et qu'ils apprennent les uns des autres. Je pense qu'alors cette peur disparaîtra.

**Le président:** Merci beaucoup, madame Wazir.

Merci, madame Zahid, pour les deux minutes.

Je vais maintenant donner la parole à M. Brunelle-Duceppe pour une minute ou une minute et demie, peu importe.

• (1930)

[*Français*]

**M. Alexis Brunelle-Duceppe:** D'accord.

Je serai le plus bref possible.

Je veux vous féliciter, chères témoins. Vous avez été fantastiques. Je suis d'accord avec vous, il n'y a pas de doute que cette question ne doit pas faire l'objet de partisanerie. Le Comité doit produire un rapport qui sera très important pour la suite des choses.

Maintenant, comme je n'ai pas beaucoup de temps à ma disposition, j'aimerais poser la question suivante à Mme Cukier et à Mme Perez. J'aimerais que chacune ait le temps de répondre.

Quelle devrait être, selon vous, la plus importante recommandation de ce comité?

[*Traduction*]

**Mme Wendy Cukier:** La désignation prima facie des Afghans en tant que réfugiés...

[*Français*]

**M. Alexis Brunelle-Duceppe:** Je vous remercie, madame Cukier.

Madame Perez, quel est votre avis?

[*Traduction*]

**Mme Kaylee Perez:** Merci.

Je dirais qu'il faut investir dans l'élaboration d'un cadre d'intervention en cas d'urgence qui est assorti de critères objectifs afin que l'ont puisse déterminer comment les interventions en cas d'urgence seront traitées dans l'avenir, et qu'IRCC soit suffisamment financé pour traiter cette intervention afghane sans que cela n'ait d'incidence sur la charge de travail existante...

**Le président:** Monsieur Brunelle-Duceppe, je vous remercie.

Je vais maintenant passer à Mme Kwan pour une minute ou une minute et demie.

[*Français*]

**M. Alexis Brunelle-Duceppe:** Je vous remercie.

[*Traduction*]

**Mme Jenny Kwan:** Merci.

J'ai une petite question. Le gouvernement a annoncé qu'il offrirait un processus de parrainage de la famille élargie pour l'Ukraine. Le gouvernement devrait-il appliquer la même mesure spéciale visant les immigrants provenant de l'Afghanistan?

La question s'adresse à la fois à Mme Cukier et à Mme Perez.

**Mme Wendy Cukier:** Je crois qu'il y a de nombreuses approches novatrices qui peuvent être utilisées, et c'est certainement l'une de celles qui seraient très utiles pour beaucoup des familles auxquelles nous avons affaire, par exemple, l'employée que j'ai mentionnée.

**Mme Jenny Kwan:** Je ne sais pas si vous êtes en mesure de répondre à la question. Ce n'est peut-être pas de votre ressort. Mais je me demande si nous ne devrions pas appliquer et étendre toutes les mesures aux personnes en Afghanistan.

**Mme Kaylee Perez:** Je n'ai pas de réponse particulière à votre question précise. Je ne suis pas au courant des détails de ce qui a été mis en place concernant la réunification des familles ukrainiennes.

**Mme Jenny Kwan:** Merci.

**Mme Kaylee Perez:** Ce que je vous dirai, c'est que, comme vous l'avez mentionné, nous sommes favorables à l'élargissement et à l'utilisation maximale de toutes les voies disponibles pour réinstaller les Afghans dans le besoin.

**Mme Jenny Kwan:** Madame Wazir, pourriez-vous répondre rapidement par oui ou par non à cette question?

**Le président:** Allez-y, madame Wazir.

**Mme Maria Toorpakai Wazir:** Je n'ai pas entendu la question.

**Mme Jenny Kwan:** Ma question rapide était de savoir si oui ou non le gouvernement devrait élargir les mesures d'immigration pour permettre les demandes de parrainage des membres de la famille élargie pour l'Afghanistan.

**Mme Maria Toorpakai Wazir:** Tout d'abord, je tiens à remercier tous ces gouvernements. Ils font déjà beaucoup.

Nous avons encore ces réfugiés afghans au Pakistan. Ils restent avec nous. Leurs demandes sont en cours. Je pense que, pour ceux qui sont bloqués, ce genre de choses devrait être accéléré, car il y a des Afghans très connus qui sont bloqués et dont la demande est toujours en cours et prend beaucoup de temps. Alors oui, je pense que ce serait merveilleux.

**Le président:** Merci, madame Kwan.

Au nom de tous les députés et membres du Comité, je tiens à remercier les trois témoins. Votre contribution à ce projet est très importante et bien prise en considération, alors merci beaucoup. Je vous souhaite bonne chance.

**M. Alex Ruff:** Monsieur le président, j'invoque le Règlement.

**Le président:** Allez-y, monsieur Ruff.

**M. Alex Ruff:** Avant que les témoins se retirent, j'aimerais demander à Mme Perez de soumettre par écrit au Comité ses idées sur les critères objectifs sous-tendant l'élaboration du cadre. Je sais que nous n'avons pas le temps ici. Je pense que c'est tout. C'était ma question.

**Mme Kaylee Perez:** Je peux le faire.

**Le président:** Merci.

Je vais suspendre la séance pendant quelques minutes pour le prochain groupe de témoins.

• (1930) \_\_\_\_\_ (Pause) \_\_\_\_\_

• (1935)

**Le président:** Nous reprenons nos travaux. Nous allons maintenant accueillir les représentants du prochain groupe, les témoins qui sont ici.

Nous recevons Khalil Shariff, directeur général de la Fondation Aga Khan Canada; M. Kelly Ernst, vice-président, Populations vulnérables, du Centre for Newcomers; et Reid Sirrs, ancien ambassadeur du Canada en Afghanistan, d'Affaires mondiales Canada.

Bienvenue à chacun d'entre vous. Vous avez cinq minutes pour présenter votre déclaration liminaire. Veuillez respecter le temps imparti.

Nous allons commencer par M. Shariff.

Vous avez cinq minutes. Allez-y, s'il vous plaît.

**M. Khalil Shariff (directeur général, Fondation Aga Khan Canada):** Merci, monsieur le président, et merci à vous tous de m'avoir invité à vous faire part de mon point de vue sur les travaux du Comité, compte tenu de la présence importante et de longue date du Réseau Aga Khan de développement en Afghanistan.

Nous travaillons à améliorer la qualité de vie des Afghans depuis 30 ans, et notre engagement à être présent dans le pays aujourd'hui reste ferme et permanent.

Permettez-moi de commencer par un bref historique. La Fondation Aga Khan Canada est une agence canadienne de développement mondial qui s'est associée au gouvernement du Canada et à la population canadienne pour améliorer la qualité de vie des communautés en Asie et en Afrique depuis quatre décennies. La fondation elle-même fait partie d'une famille mondiale d'agences connue sous le nom de Réseau Aga Khan de développement, fondé par Son Altesse l'Aga Khan. Ce réseau est présent dans plus de 30 pays et touche des millions de personnes chaque année.

Notre partenariat avec le Canada en Afghanistan a débuté en 1996, à un autre moment urgent de l'histoire du pays. Le soutien du gouvernement du Canada a été essentiel à nos premiers efforts humanitaires à l'époque, et le Canada est demeuré l'un de nos principaux partenaires depuis ce temps, notamment grâce au soutien clairvoyant d'Affaires mondiales Canada, du Centre de recherches pour le développement international et, notamment, de milliers de Canadiens qui ont contribué en tant que donateurs, collecteurs de fonds et bénévoles, fournissant un soutien essentiel au cours de ces années.

Au cours de cette période, nous avons touché des millions d'Afghans en permettant à des organisations locales solides de se développer, en améliorant la qualité des services essentiels et l'accès à ceux-ci, comme les soins de santé et l'éducation, en favorisant l'autonomisation et l'égalité des femmes et des filles, en investissant dans les infrastructures et en augmentant les débouchés économiques.

Dans toutes ces activités, nous nous sommes appuyés sur le principe du pluralisme, un principe qui valorise la riche diversité de l'Afghanistan et favorise l'inclusion de tous les segments de la so-

ciété afghane. Le travail du Canada pour soutenir l'égalité des femmes et des filles a été un élément particulièrement important de ce partenariat.

Aujourd'hui, le travail du Réseau Aga Khan de développement en Afghanistan va de l'intervention humanitaire à la fourniture de services essentiels, en passant par la restauration culturelle, les télécommunications, l'hôtellerie et les services financiers. Les quelque 10 000 employés du Réseau, dont la quasi-totalité sont des Afghans, lui confèrent une portée et une échelle particulières. Devant l'urgence humanitaire actuelle, notre plan d'intervention aspire à lui seul à toucher quelque trois millions d'Afghans. Nous fonctionnons avec un réseau de partenaires internationaux et des collaborations permanentes avec le système des Nations unies et ses agences.

Cette présence et cette expérience nous ont appris qu'un engagement déterminé, transparent et inclusif, mené et dirigé par les Afghans dans leurs collectivités peut réussir et réussit effectivement. En cette période de changement et d'incertitude, notre approche consiste à écouter et à soutenir les gens à l'échelle communautaire pour les aider à réaliser leurs aspirations à une meilleure vie, en se réunissant pour trouver des solutions durables, acceptables et réalisables.

Très certainement, la priorité pour nous aujourd'hui doit être de répondre aux besoins urgents pour sauver des vies. Outre la distribution de nourriture, d'argent liquide et d'autres produits de première nécessité, nous devons également investir de toute urgence dans l'agriculture, les moyens de subsistance et les petites entreprises afin d'arrêter la spirale économique descendante et de réduire le besoin d'aide humanitaire au fil du temps. Le soutien des services essentiels, comme les soins de santé et l'éducation, en particulier pour les femmes, les filles et les autres groupes marginalisés, est également essentiel.

Cependant, même si nous répondons à ces besoins urgents, nous devons en même temps construire pour l'avenir en investissant dans un large éventail d'efforts de développement local, notamment en soutenant les organisations communautaires et les institutions qui leur permettent de fonctionner. En veillant à ce que les voix des citoyens afghans continuent d'être entendues à l'échelle communautaire, ces organisations locales peuvent continuer d'être une force positive et constructive pour le développement, la stabilité et la paix dans tout le pays.

Nous sommes prêts à travailler avec le Canada, comme nous le faisons aujourd'hui avec d'autres partenaires internationaux et locaux pour faire avancer ce travail, mais nous sommes confrontés à des obstacles importants.

L'un d'eux est la crise bancaire générale qui restreint les flux de financement de l'activité économique dans le pays. Un autre obstacle est celui qui empêche expressément le Canada, tant le gouvernement que les autres acteurs canadiens, d'organiser le type de réponse que nos valeurs et nos antécédents en Afghanistan exigent.

• (1940)

Fait encore plus important, les acteurs canadiens ont besoin d'un cadre clair, prévisible et durable pour veiller à ce que les activités que nous considérons tous comme primordiales ne soient pas visées par inadvertance par les dispositions du Code criminel concernant le financement des activités terroristes ou par les sanctions applicables.

Par conséquent, nous encourageons le Comité à donner la priorité à des changements rapides dans les politiques et la législation qui faciliteraient ce travail essentiel, tout comme le Conseil de sécurité des Nations unies et d'autres partenaires aux vues semblables l'ont déjà fait.

Permettez-moi de conclure, monsieur le président. Ni les aspirations des Afghans ordinaires ni la solidarité des Canadiens ordinaires n'ont été perturbées par les changements survenus au cours des derniers mois. Nous sommes certains que, avec la bonne orientation et la bonne volonté, le Canada peut continuer d'être une force positive, un phare d'espoir et de confiance et un contributeur important à l'amélioration de la qualité de vie de tous les Afghans en cette période difficile.

**Le président:** Merci beaucoup, monsieur Shariff.

Nous allons maintenant donner la parole à M. Ernst, pour cinq minutes.

Allez-y s'il vous plaît.

**M. Kelly Ernst (vice-président, Populations vulnérables, Centre for Newcomers):** Merci beaucoup de me recevoir aujourd'hui.

Je vais vous donner un aperçu de ce que je vais dire.

Je suis ici au nom du Centre for Newcomers de Calgary. Nous sommes un important organisme d'établissement qui se consacre à l'intervention auprès des réfugiés, et nous avons une équipe qui travaille sur l'intervention en Afghanistan. Notre champ d'action, cependant, ne concerne pas l'arrivée immédiate. Une fois qu'ils sont arrivés et qu'ils sont là depuis quelques semaines ou quelques mois, nous essayons d'apporter un soutien aux gens. Nous le faisons dans le cadre d'une collaboration avec des groupes locaux — comme le Calgary East Zone Newcomers Collaborative, dont font partie plus de 100 groupes différents — ainsi qu'avec des groupes nationaux. Par exemple, pour les personnes LGBT, nous travaillons avec des parrains privés et la Rainbow Coalition for Refuge dans tout le Canada.

Ce que je vais vous dire est fondé sur les commentaires des chefs de la communauté afghane locale, des Afghans eux-mêmes, que j'ai rencontrés et avec qui j'ai organisé des groupes de discussion, des fournisseurs de services qui ont maintenant fourni des services à bien plus de 400 personnes, et divers partenaires de services.

Parmi les obstacles les plus importants auxquels nous sommes confrontés, il y a ceux associés aux services de soutien différentiels en fonction du type d'immigration. Ceux-ci sont séparés entre les réfugiés pris en charge par le gouvernement, les réfugiés parrainés par le secteur privé et les demandeurs d'asile, ou ceux qui demandent l'asile au Canada. Tous les Afghans reçoivent différents types de services en fonction de leur statut. C'est très faux, à notre avis, et il faut vraiment faire le ménage.

Ceux qui reçoivent le plus de soutien sont, évidemment, les réfugiés pris en charge par le gouvernement. Ils obtiennent tous les services qu'ils souhaitent. Bien que les réfugiés parrainés par le secteur privé soient admissibles à ces services, ils ne reçoivent pas toujours les services dont ils ont besoin, d'après notre expérience, parce que les bénévoles et les groupes de parrainage privés ne connaissent pas toujours les services, même au sein de leur propre collectivité.

Les demandeurs d'asile ne bénéficient pas d'une aide à l'apprentissage de l'anglais ou à l'établissement avant de devenir des rési-

dents permanents. Bien sûr, les demandeurs d'asile qui n'ont pas encore entamé leur demande d'asile sont ceux qui reçoivent le moins de soutien et doivent compter sur des personnes privées pour recevoir ce soutien.

L'autre question que j'aimerais soulever, c'est que cette réponse différentielle n'est, à notre avis, pas bien reçue par les demandeurs d'asile, surtout si l'on sait que 100 % des demandeurs d'asile afghans au Canada ont été acceptés par la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada, mais qu'ils doivent attendre des mois, voire des années, pour obtenir les services dont ils ont besoin... jusqu'à ce qu'ils deviennent des résidents permanents. Souvent, on pointe du doigt des personnes à l'échelle provinciale, municipale et privée pour fournir ce soutien, mais cela aussi est très variable. Les mesures de soutien provinciales et municipales ne sont pas équivalentes aux mesures fédérales, qui sont fournies par IRCC. Cette différence de soutien doit vraiment être éliminée.

L'égalité du service, pour tous les réfugiés, quel que soit leur statut, est extrêmement importante. Comme l'a dit l'un des derniers intervenants, il est extrêmement important de reconnaître *prima facie* un réfugié à son arrivée, quelle que soit la façon dont il arrive. Cela s'applique également à ce qui se passe en Afghanistan en ce moment. Nous recevons également des dizaines, voire des centaines, de demandes de personnes originaires d'Afghanistan qui sont soit déplacées à l'intérieur du pays, soit récemment déplacées à l'extérieur de l'Afghanistan, et qui demandent à venir au Canada. Nous ne pouvons pas faire grand-chose pour elles, étant donné le manque de réponse d'IRCC dans ces régions et l'incapacité des parrains privés de répondre à l'appel.

Cela dit, je sais que mon temps est écoulé. Je serai heureux de répondre aux questions plus tard.

• (1945)

**Le président:** Merci beaucoup, monsieur Ernst.

Nous allons maintenant donner la parole à l'ancien ambassadeur du Canada en Afghanistan, M. Sirrs.

Allez-y, s'il vous plaît, pour cinq minutes.

**M. Reid Sirrs (ancien ambassadeur du Canada en Afghanistan, Affaires mondiales Canada):** Merci beaucoup.

Monsieur le président, honorables députés et collègues, le 14 octobre 2020, j'ai été nommé 11<sup>e</sup> ambassadeur du Canada en République islamique d'Afghanistan. Il s'agissait de mon deuxième mandat à Kaboul après ma première affectation en 2014.

Pendant mon mandat, j'ai représenté les intérêts du Canada dans le pays, en me concentrant sur les relations bilatérales, les programmes et les droits de la personne, le développement officiel et l'aide à la sécurité. La grande majorité de cette aide a été gérée par l'intermédiaire d'organismes multilatéraux, non gouvernementaux et de la société civile, avec le soutien de mon équipe à l'ambassade, de mes collègues à Ottawa et d'autres missions dans la région.

Mon équipe m'a également aidé à travailler avec la communauté internationale pour surveiller les pourparlers de paix entre les talibans et la République islamique, qui se déroulaient à Doha. À mesure que les conditions de sécurité se sont détériorées dans le pays, nos priorités se sont élargies pour inclure la mise à jour des conseils aux voyageurs et des messages consulaires, l'exploration des options permettant de poursuivre les programmes dans un environnement partagé ou contrôlé par les talibans, l'élaboration de plans pour maintenir une présence de l'ambassade à Kaboul après le retrait de l'OTAN et pour divers scénarios d'évacuation.

[Français]

Le Canada a un lien profond avec l'Afghanistan et le peuple afghan. Au cours des 20 dernières années, nous avons travaillé aux côtés des citoyens de ce pays pour obtenir des résultats tangibles en matière de démocratie, de droits de la personne, d'éducation, de santé et de liberté de la presse, ce qui a effectivement changé le pays par rapport à ce qu'il était en 2001. Une génération de femmes et d'hommes a participé aux processus politiques démocratiques. Les droits des femmes et des minorités ont été promus et avancés. Une presse libre et dynamique a prospéré, racontant les histoires des Afghans et demandant au gouvernement de rendre des comptes. Les taux d'alphabétisation, en particulier pour les femmes et les filles, se sont améliorés, et les taux de mortalité infantile ont diminué.

Notre legs comprend une génération d'Afghans qui ont vu et expérimenté un mode de vie plus libre avec un gouvernement assumant la responsabilité de la fourniture de services sociaux, un niveau de vie amélioré et un pays où les femmes et les filles sont actives dans tous les aspects de la société.

● (1950)

[Traduction]

Assurer un devoir de diligence raisonnable a été un défi constant à Kaboul. La menace d'attaques terroristes et d'enlèvements, associée à la prévalence généralisée de la COVID-19, à l'incertitude des fragiles pourparlers de paix et à la diminution des effectifs de l'ambassade ont eu une incidence considérable sur le lieu où nous avons effectué notre travail et la manière dont nous l'avons fait. L'effondrement complet des forces afghanes et la prise de contrôle rapide de l'Afghanistan par les talibans ont été une surprise pour tout le monde.

Jusqu'à quelques jours avant la décision de suspendre temporairement les activités à l'ambassade, le Canada et la communauté internationale s'attendaient à des temps difficiles en août et en septembre, mais pas à une prise de contrôle complète de la capitale. En fait, nous nous attendions à ce que l'armée afghane défende la ville jusqu'à l'arrivée de l'hiver, ce qui laisserait le temps de poursuivre les négociations.

Dans cette optique, nous avons examiné les options permettant de maintenir une présence réduite tout au long de l'automne afin de poursuivre les programmes essentiels et de soutenir les éventuels efforts d'évacuation. Avec le soutien d'une équipe consultative spéciale des Forces armées canadiennes, nous avons été en mesure de mettre à jour continuellement nos concepts d'opération pour maintenir une présence dans le pays jusqu'à une suspension temporaire des opérations et la mise en œuvre d'une opération d'évacuation des non-combattants. Cette équipe a aussi joué un rôle déterminant au moment d'obtenir un espace dans le pont aérien qui est devenu un

pont essentiel pour faire sortir un grand nombre de personnes de la capitale.

Le 15 août, Kaboul est tombée aux mains des talibans sans pratiquement opposer de résistance, le président et ses principaux conseillers ont fui le pays, et l'aéroport a été envahi. Plus tard dans l'après-midi, j'ai quitté l'Afghanistan à bord d'un vol militaire canadien avec le reste de mon équipe et quelques Afghans, diplomates étrangers et entrepreneurs internationaux. Quelques jours plus tard, avec le soutien des Forces armées canadiennes, une équipe consulaire spéciale a pu retourner à l'aéroport de Kaboul pour reprendre les efforts d'évacuation.

Travaillant dans des conditions extrêmement difficiles, très fluides et dangereuses, cette équipe civile et militaire a aidé le Canada à soutenir environ 3 700 personnes qui cherchaient à quitter le pays avant la fin du mois.

[Français]

Comme nous l'avons tous constaté, ce n'était que le début d'un effort soutenu qui est devenu de plus en plus compliqué dans un pays sous le contrôle des talibans. Alors que les efforts se poursuivent pour assurer un passage sûr aux Canadiens et aux Afghans, la crise humanitaire croissante et la détérioration de la situation des droits de la personne sont profondément préoccupantes.

Malgré cette triste réalité, le Canada poursuivra ses efforts visant à lutter contre le terrorisme ainsi qu'à exiger des talibans qu'ils respectent leurs obligations internationales.

Je vous remercie de votre attention.

[Traduction]

**Le président:** Nous pouvons passer aux honorables députés, en commençant par M. Chong, pour six minutes.

Allez-y, je vous prie.

**L'hon. Michael Chong (Wellington—Halton Hills, PCC):** Merci, monsieur le président.

Merci, monsieur l'ambassadeur Sirrs, de comparaître devant nous aujourd'hui et merci pour votre service.

Je vous félicite pour votre nouvelle nomination en Argentine, et je vous remercie pour votre service en Afghanistan.

Vous avez dit quelque chose dans votre déclaration liminaire qui me surprend quelque peu. Vous avez mentionné que la chute de Kaboul le 15 août vous a pris par surprise.

À quel moment avez-vous compris que Kaboul allait s'écrouler? Était-ce le jour ou les deux jours précédents, ou le jour même? Quand vous êtes-vous rendu compte que les talibans n'allaient pas rester à l'extérieur de la capitale, qu'ils allaient y entrer et la prendre?

**M. Reid Sirrs:** Monsieur le président, merci beaucoup.

J'ai reçu une information le 12 août, c'est-à-dire le jeudi précédent, qui m'a amené à penser que la sécurité de l'ambassade et de toutes les personnes qui travaillaient dans son enceinte était menacée par une attaque des talibans. En conséquence...

**L'hon. Michael Chong:** Je vous remercie. Je comprends.

Il me semble que les renseignements et les conseils que vous avez reçus en tant qu'ambassadeur n'étaient pas aussi précis qu'ils auraient dû l'être, car de loin, à l'autre bout du monde, il était clair pour nombre d'entre nous en juillet que Kaboul allait tomber. Il suffisait de lire l'ensemble normal des publications quotidiennes comme le *New York Times* pour comprendre ce qui se passait. C'est pourquoi, en juin et en juillet de cette année-là, l'opposition a publié à plusieurs reprises des déclarations et des lettres demandant instamment au gouvernement d'entreprendre une évacuation immédiate.

Je ne fais que souligner ce point général.

Peut-on dire que les efforts réels et urgents d'évacuation ont commencé autour du 12 août ou après cette date? Lorsque vous examinez les données, environ 850 personnes ont été évacuées par le Canada jusqu'au 16 août, puis soudainement, entre le 15 et le 29 août, quelque 2 800 personnes ont été évacuées. Il est clair que les efforts d'évacuation ont considérablement augmenté après la chute de Kaboul le 15 août.

Était-ce dû au fait que le gouvernement était en mode intermédiaire, ou à la chute de Kaboul et au sentiment d'urgence que cette chute a déclenché parmi le personnel?

• (1955)

**M. Reid Sirrs:** Lorsque nous avons pris la décision d'évacuer le 12 août, comme je l'ai dit, c'était fondé sur des renseignements que nous avons obtenus d'autres sources. Nous avons en fait commencé le processus pour les mesures d'immigration spéciales avant. Nous cherchions à retirer ceux qui étaient associés à l'ambassade comme étant immédiatement désignés comme vulnérables aux attaques des talibans, donc le processus a commencé. On a commencé les formalités administratives pour les préparer à l'évacuation.

Par conséquent, les gens ont commencé à déménager au début du mois d'août, et cela s'est poursuivi, comme vous le savez, pendant le reste du mois.

**L'hon. Michael Chong:** Quand la planification a-t-elle commencé? A-t-elle commencé en juillet ou bien avant?

**Le président:** Monsieur l'ambassadeur Sirrs, vous avez la parole.

**M. Reid Sirrs:** La planification de la politique sur les mesures d'immigration spéciales remonte en fait au mois de mars, lorsque nous avons travaillé avec IRCC pour élaborer un plan sur la façon d'introduire une nouvelle politique publique pour l'immigration spéciale.

**L'hon. Michael Chong:** Est-ce que le gouvernement a demandé des conseils sur l'évacuation des Afghans ayant eu des liens durables avec le Canada, ou est-ce que cette planification a été faite à la demande, de façon organique, du ministère des Affaires mondiales? Est-ce que cela a été déclenché par une demande de conseils de la part du gouvernement ou par une directive du Cabinet?

**Le président:** Monsieur l'ambassadeur Sirrs, allez-y.

**M. Reid Sirrs:** Merci.

Essentiellement, quand nous avons commencé, nous avons levé le drapeau à l'automne. En réalité, nous l'avons d'abord fait en partant du principe que nous étions confrontés à une grande crise climatique. La sécheresse devenant assez marquée, nous avons commencé à faire avancer les choses pour savoir comment faire face à l'assaut massif de personnes qui se présenteraient probablement aux frontières parce qu'elles n'ont pas de nourriture ou d'eau.

Cela a évolué au fur et à mesure de la détérioration des négociations. Cela a dévié ou évolué vers une discussion sur la façon dont cela deviendrait plus profond, au point où nous commençons à craindre que le résultat ne soit pas positif ou en faveur de la poursuite de la république alors nous ferions mieux de commencer à chercher des mesures pour faire sortir les gens.

**L'hon. Michael Chong:** J'ai une dernière question générale.

Au cours de la période qui a pris fin le 5 août 2021, les alliés de l'OTAN, dont le Canada, ont évacué plus de 70 000 personnes à partir de l'aéroport international Hamid Karzai. Le Royaume-Uni a évacué à lui seul plus de 11 000 personnes. Nous avons évacué environ 3 700 personnes, ce qui est nettement moins que nos partenaires et nos alliés de l'OTAN. Le Royaume-Uni est environ deux fois plus grand que nous. Ce pays a évacué près de quatre fois ou trois fois et demie plus de personnes que nous l'avons fait. Les États-Unis sont dix fois plus grands que nous et ils ont assurément évacué beaucoup de personnes dans les semaines et les mois précédant la fin du mois d'août.

Pourquoi notre réaction était-elle plus lente que celle de nos alliés et de nos partenaires de l'OTAN?

**Le président:** Votre temps est écoulé, monsieur.

Monsieur Sirrs, allez-y, très brièvement.

**M. Reid Sirrs:** Je vous remercie.

Il s'agit d'une situation compliquée, parce que nous devons composer avec un bon nombre de pays qui essayaient tous de sortir les gens en même temps. Les États-Unis avaient beaucoup plus de gens sur le terrain, et je ne suis pas certain si les chiffres mentionnés englobent en fait beaucoup de membres de leur propre personnel qui font déjà partie du volet américain plutôt que d'un volet immigration.

• (2000)

**Le président:** Je vous remercie, monsieur le député Chong.

Nous allons maintenant céder la parole à la secrétaire parlementaire, Mme Damoff, pour six minutes.

Allez-y.

**Mme Pam Damoff (Oakville-Nord—Burlington, Lib.):** Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie tous les témoins de leur présence.

Monsieur Sirrs, j'ai une question pour vous.

D'abord, je voudrais juste commenter ce que vous disiez à la fin, à savoir que les États-Unis avaient toujours une grande présence sur le terrain, alors que le Canada avait quitté le pays environ 10 ans auparavant.

Nous avons beaucoup entendu parler, lors des audiences de notre comité, des difficultés de faire sortir les citoyens afghans d'Afghanistan en ce moment. Vous êtes bien placé pour nous parler des difficultés rencontrées au moment d'évacuer les personnes qui avaient soutenu le Canada et qui ont obtenu du gouvernement afghan les documents nécessaires pour émigrer et partir avant l'automne. Vous êtes également en mesure de nous dire si le gouvernement afghan a érigé des obstacles afin d'empêcher ses propres citoyens de quitter le pays en vue de se rendre au Canada.

**Le président:** Allez-y, monsieur Sirrs.

**M. Reid Sirrs:** Merci, monsieur le président.

Pour ce qui est des documents nécessaires pour quitter le pays, le processus des mesures d'immigration spéciales était assez simple en matière de documentation. Nous avons rapidement compris que nous devons mettre en place un mécanisme. C'est en fait IRCC qui a créé un mécanisme appelé « document d'aller simple ». Ce titre de voyage permettait aux gens de quitter le pays assez rapidement sans avoir besoin de nombreux documents essentiels, comme un passeport. Nous avons des personnes dont les enfants étaient nés deux semaines plus tôt et qui n'avaient évidemment pas de carte d'identité nationale ou de passeport.

Le problème que nous avons rencontré dans le traitement des personnes à l'aéroport dès le début était que le gouvernement afghan a commencé à interdire l'accès à bord des avions aux personnes qui ne détenaient pas de passeport ou leur *tazkira* afghane, leur carte d'identité nationale. En fait, nous avons eu un vol qui a été obligé de débarquer environ 70 passagers, je crois, parce qu'il y avait une personne à bord de l'avion qui n'avait pas de passeport en main.

Lorsque je me suis présenté au Bureau du conseiller en matière de sécurité nationale, ainsi qu'à leur ministère des Affaires étrangères, j'ai demandé des exemptions spéciales et des dérogations. Nous en avons reçu une seule pour un vol, et on s'est fait dire qu'après cela, « ça n'arrivera plus jamais ». J'ai parlé de cette question avec mes collègues d'autres ambassades — l'ambassade britannique et l'ambassade américaine — ainsi qu'avec les Néerlandais et les Danois, par exemple, et ils ont tous fait face au même problème. Ils avaient du mal à faire sortir les gens parce que ceux-ci ne pouvaient pas leur fournir les documents nécessaires leur permettant de monter à bord et de quitter le pays.

Au bout du compte, il s'agissait d'une décision stratégique prise aux échelons supérieurs. Le président du pays ne voulait pas que les Afghans partent puisqu'il pensait qu'il y aurait un exode des cerveaux, et nous lui avons répondu qu'il fallait qu'une partie des cerveaux partent avec nous afin qu'ils puissent revenir et construire le pays plus tard.

**Mme Pam Damoff:** Merci.

Quand nous étions là-bas et que nous avions une présence sur le terrain, avant de partir, savez-vous pourquoi nous n'avons pas planifié de faire venir certaines de ces personnes au Canada? Le gouvernement précédent en a fait venir quelques-unes. Sans aucun doute, des interprètes sont venus ici, mais savez-vous pour quelles raisons nous n'avons pas fait venir ces personnes au Canada à ce moment-là? Dix années se sont écoulées entre le moment de notre présence là-bas et aujourd'hui.

**Le président:** Je vous remercie.

Monsieur Sirrs, allez-y, s'il vous plaît.

**M. Reid Sirrs:** Merci.

Monsieur le président, en 2013, il existait un autre programme spécial d'immigration pour les anciens interprètes de l'armée.

[Français]

**M. Alexis Brunelle-Duceppe:** Monsieur le président, j'invoque le Règlement.

[Traduction]

**Le président:** Monsieur Sirrs, attendez un instant, s'il vous plaît.

Nous allons suspendre la séance pendant quelques minutes.

• (2000)

(Pause)

• (2005)

[Français]

**Le vice-président (L'hon. Michael Chong (Wellington—Halton Hills, PCC)):** Nous reprenons la réunion du Comité spécial sur l'Afghanistan.

Madame Damoff, vous avez la parole.

[Traduction]

**Mme Pam Damoff:** Je vous remercie, monsieur le président.

Je crois que M. Sirrs répondait à ma question.

**Le vice-président (L'hon. Michael Chong):** Allez-y, monsieur Sirrs.

**M. Reid Sirrs:** Merci beaucoup, monsieur le président.

Récapitulons rapidement: en 2013, il existait un programme d'immigration, un programme spécial, pour les interprètes de l'armée canadienne. Ce programme a pris fin.

À mon arrivée en 2014, il est devenu évident que certaines des personnes qui n'avaient pas participé au programme ont demandé qu'il soit reconduit. À l'époque, l'ambassadrice Lyons et moi-même avons recommandé à Ottawa de présenter la question à CIC, afin de voir s'il était possible de relancer le programme. Le ministre à cette époque a décidé que non, que suffisamment de temps avait été accordé, et la question n'a donc pas été abordée davantage.

**Mme Pam Damoff:** Alors, nous aurions pu sortir ces personnes plus tôt si nous avions augmenté les nombres, mais le gouvernement a décidé de ne pas donner suite. Est-ce exact?

**M. Reid Sirrs:** Je ne peux pas dire combien de personnes nous aurions pu faire sortir...

**Mme Pam Damoff:** D'accord.

**M. Reid Sirrs:** ... mais il aurait pu y avoir une occasion de faire sortir un plus grand nombre de personnes du pays à ce moment-là, oui.

**Mme Pam Damoff:** D'accord, merci.

Monsieur le président, combien de temps me reste-t-il car j'en ai perdu un peu.

**Le vice-président (L'hon. Michael Chong):** Vous disposez d'une minute.

**Mme Pam Damoff:** D'accord.

Monsieur Shariff, vous avez dit avoir 10 000 employés. Il est évident que vous avez beaucoup d'expérience et une grande présence sur le terrain en Afghanistan.

Nous savons que les talibans empêchent les femmes non accompagnées de quitter le pays. Avez-vous des idées pour contourner ce problème?

• (2010)

**M. Khalil Shariff:** En toute franchise, nous nous efforçons de trouver un moyen d'exercer nos activités dans le pays pour les personnes qui y restent.

**Mme Pam Damoff:** D'accord.

**M. Khalil Shariff:** Comme vous le savez, des dizaines de millions d'Afghans resteront dans le pays indéfiniment. Je pense vraiment que je ne peux pas en dire plus sur cette question difficile.

**Mme Pam Damoff:** D'accord.

**Le vice-président (L'hon. Michael Chong):** Je vous remercie, madame Damoff et monsieur Shariff.

[Français]

Monsieur Brunelle-Duceppe, vous avez la parole pour six minutes.

**M. Alexis Brunelle-Duceppe:** Je vous remercie, monsieur le président.

Je veux remercier nos témoins de leur participation à cette étude extrêmement importante. Je remercie aussi l'ambassadeur Sirrs pour les services rendus au pays dans un contexte — on peut le comprendre — extrêmement difficile.

Monsieur Shariff, vous semblez être en contact avec plusieurs organisations non gouvernementales, ou ONG, et plusieurs personnes qui travaillent dans le milieu humanitaire. Nous avons reçu au Comité des représentants de certaines ONG. Ils nous ont dit qu'il leur était difficile de travailler en Afghanistan sur le terrain à cause du Code criminel canadien et du fait que les talibans sont considérés comme des terroristes. Ils ont peur d'être poursuivis.

Avez-vous entendu parler de ce problème?

[Traduction]

**M. Khalil Shariff:** Merci beaucoup, monsieur Brunelle-Duceppe.

La question et le problème sont très sérieux. J'espère que le Comité se concentrera sur le fait d'examiner la façon dont nous pouvons créer un cadre prévisible, durable et flexible pour les acteurs canadiens, le gouvernement et d'autres, afin qu'ils puissent exercer leurs activités dans le pays.

[Français]

**M. Alexis Brunelle-Duceppe:** Certaines personnes nous ont dit qu'une motion, par exemple, pourrait être déposée à la Chambre des communes, en demandant le consentement unanime. La motion proposerait que les ONG ne soient pas poursuivies si elles continuent leur travail extrêmement important sur le terrain.

Pensez-vous que c'est une bonne idée?

[Traduction]

**M. Khalil Shariff:** Monsieur le président, à mon avis, nous avons besoin d'un ensemble de réactions assez fortes à ce sujet. En fait, nous nous trouvons dans une situation où nous avons un accord politique selon lequel nous devrions mettre en œuvre une réaction très importante, et un obstacle juridique nous empêche de le faire. Nous devons surmonter cette difficulté. Je crois que nous devons demander au Parlement d'agir de diverses manières, mais, selon moi, il doit s'agir d'une solution durable. Il doit s'agir non pas d'une solution à court terme, mais d'une solution durable puisqu'il est probable que nous soyons confrontés à cette situation pendant un certain temps.

[Français]

**M. Alexis Brunelle-Duceppe:** Je vous remercie, monsieur Shariff.

Le 25 août dernier, votre organisation, la Fondation Aga Khan Canada, disait qu'elle assurerait « une coordination permanente avec les autorités, les communautés locales, les organismes donateurs et les autres parties prenantes qui ont soutenu les programmes et les initiatives de l'AKDN [...] »

Monsieur Shariff, est-ce que votre organisation est obligée de travailler avec les talibans présentement?

[Traduction]

**M. Khalil Shariff:** Monsieur le président, nous avons une présence dans le pays, comme je l'ai mentionné. Dès le début, nous avons eu pour principe de communiquer proactivement, et de faire preuve de transparence et d'ouverture avec les autorités de facto concernant ce que nous faisons et pourquoi. Cela nous permet de continuer à être actifs dans le pays et de protéger notre personnel et nos bénéficiaires. Nous allons devoir continuer d'agir de la sorte.

[Français]

**M. Alexis Brunelle-Duceppe:** Nous vous remercions, monsieur Shariff, pour ce que fait votre organisation. Nous vous en sommes extrêmement reconnaissants.

Monsieur Sirrs, le 15 août 2021, le Canada a suspendu ses activités à son ambassade de Kaboul et a rapatrié son personnel diplomatique.

Pourquoi le Canada a-t-il décidé de ne pas laisser de représentants de l'ambassade à l'aéroport international Hamid-Karzai de Kaboul pendant les opérations d'évacuation?

[Traduction]

**M. Reid Sirrs:** Merci beaucoup, monsieur le député Brunelle-Duceppe.

La journée du 15 août a été très chaotique. Au moment où nous nous préparions à partir pour aller dans l'enceinte de l'aéroport, il était évident que beaucoup de choses se passaient. Nous pouvions entendre des explosions et voir des incendies dans toute la ville. Lorsque nous sommes entrés dans la partie militaire de l'aéroport, il était évident que la ville était en train d'être assiégée. Il nous a semblé clair que toute une série d'activités chaotiques étaient en cours et qu'elles allaient augmenter et s'intensifier considérablement.

Par conséquent, pour nous, quand la question s'est posée de savoir pourquoi il ne fallait laisser personne derrière nous, à ce moment-là, l'aéroport tout entier semblait sur le point d'être envahi. Nous avons vu beaucoup d'avions militaires arriver et décharger du matériel et du personnel militaire, et à nos yeux, il était bien trop dangereux de rester sur place et de laisser quelqu'un en danger, au moins jusqu'à ce que nous ayons une idée de ce qui allait se passer à l'aéroport.

Comme nous l'avons tous vu à la télévision, des personnes se sont accrochées à deux avions, qui décollaient après le nôtre, et sont tombées. Il s'en est fallu de peu pour nous, et je pense qu'à l'époque, la décision de retirer tous les Canadiens afin que nous puissions revenir et poursuivre nos efforts par la suite était la bonne.

● (2015)

[Français]

**M. Alexis Brunelle-Duceppe:** On peut comprendre cela. Je pense que personne ici n'aurait aimé se retrouver dans votre position. Encore une fois, je vous tire mon chapeau.

Quelles conséquences la fermeture de l'ambassade a-t-elle eues sur le plan d'évacuation du Canada?

[Traduction]

**Le président:** Vous disposez de 30 secondes, monsieur Sirrs.

**M. Reid Sirrs:** Si je comprends bien la question, je dirais que cela a eu pour conséquence une diminution de la présence physique dans le pays. Nous ne sommes désormais plus en mesure de traiter les dossiers du programme d'immigration. Par conséquent, nous avons renvoyé des gens autant que nous le pouvions, mais la pression à l'aéroport, le seul point de sortie possible pour nous tous, était particulièrement forte. Le Canada n'était pas le seul pays, bien sûr. Bien d'autres États membres de l'OTAN et de simples civils cherchaient à partir sur des vols commerciaux autant que possible. La pression était si forte que nous n'arrivions plus à augmenter le volume. On nous a donné des plages horaires pour évacuer le pays, et nous avons travaillé avec le pont aérien que j'ai mentionné dans ma déclaration préliminaire. Le Canada avait un nombre limité de plages horaires pour faire venir des avions, les remplir et évacuer les gens.

La plus grande conséquence a été notre incapacité de continuer de traiter les dossiers. Il est maintenant beaucoup plus complexe de faire passer les gens dans le système et de les faire venir au Canada.

[Français]

**M. Alexis Brunelle-Duceppe:** Je vous remercie.

[Traduction]

**Le président:** Merci beaucoup, monsieur Brunelle-Duceppe.

Mme Kwan a la parole pour six minutes.

Vous avez la parole.

**Mme Jenny Kwan:** Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie tous nos témoins de leurs exposés, et bien sûr, de leur travail.

J'aimerais d'abord m'adresser à l'ambassadeur, si je peux me permettre, et poursuivre sur le sujet de l'évacuation, et même des mesures d'immigration accessibles aux Afghans. D'autres témoins, y compris des majors à la retraite, ont mentionné qu'il y aurait des occasions, par exemple, de se rendre dans un pays tiers pour apporter de l'aide et aider les gens à se mettre en sécurité.

Avez-vous des renseignements ou pouvez-vous nous dire quoi que ce soit à propos de ce que vous avez vu sur le terrain lorsque vous y étiez, pour ce qui est de la façon dont les autres pays ont été en mesure d'accomplir une partie de ce travail? Nous croyons comprendre que les États-Unis et d'autres pays ont pu continuer le travail. Est-ce que le Canada pourrait apprendre de ces autres pays, afin de tenter d'amener davantage d'Afghans de façon sécuritaire vers des pays tiers et ensuite vers le Canada?

**M. Reid Sirrs:** Merci, madame Kwan, c'est une excellente question et il est difficile d'y répondre, car pendant que nous sommes dans l'action, nous ne voyons pas vraiment ce que les autres font dans les autres pays pour amener les gens dans des pays tiers en vue d'effectuer le traitement.

Je sais cependant que, pour nous, ce qui était complexe, c'était de sélectionner adéquatement les gens pour les mettre sur des vols vers le Canada. Je pense qu'à l'avenir, ce sur quoi nous devons nous pencher, ce sont les politiques et les règles qui nous permettraient de traiter les dossiers avec plus d'efficacité et d'efficience. Je pense

que, à l'époque, nous avons fait du très bon travail, vu les contraintes auxquelles nous faisons face.

**Mme Jenny Kwan:** Pourquoi ne pas aller de l'avant plutôt que de seulement regarder en arrière, et que dire de maintenant? Les gens ont encore besoin de se mettre en sécurité. Les mesures d'immigration du gouvernement permettent aux gens d'accéder à ces mesures seulement s'ils se trouvent dans un pays tiers. Plusieurs Afghans ne sont pas dans un pays tiers, alors que peut faire le Canada pour faciliter ce processus et que pouvons-nous apprendre des autres pays qui l'ont fait?

Actuellement, le gouvernement a annoncé, par exemple pour l'Ukraine, qu'il allait installer des centres de biométrie dans les pays voisins. Pourrions-nous faire la même chose?

• (2020)

**M. Reid Sirrs:** Je dois m'en remettre aux autorités en matière d'immigration, qui sont les experts à ce sujet, car nous avons certainement vu à quel point il pouvait être compliqué de faire passer les gens dans le système. Nous voulons nous assurer de faire passer les bonnes personnes dans le système.

**Mme Jenny Kwan:** Merci.

Passons à M. Sharriff de la Fondation Aga Khan. Je crois que M. Brunelle-Duceppe vous posait simplement une question à propos du fait de s'assurer que les ONG sur le terrain soient en mesure d'apporter de l'aide humanitaire sans avoir à craindre de se faire poursuivre par le gouvernement du Canada.

[Difficultés techniques]

**Le président:** La séance est suspendue pour quelques minutes.

• (2020)

(Pause)

• (2020)

**Le président:** Nous reprenons nos travaux.

Madame Kwan, veuillez poser votre question de nouveau.

**Mme Jenny Kwan:** Merci.

Je vais poursuivre sur cette question. Pour ce qui est de s'assurer que les ONG sur le terrain ne craignent pas de se faire poursuivre par le gouvernement du Canada à cause de la législation antiterroriste, vous avez mentionné l'idée de mettre en place une mesure durable, assurément. À court terme, d'autres pays ont accordé une exemption ou ont conclu une entente contractuelle qui les exempterait des mesures antiterroristes.

Est-ce une option envisageable à ce moment-ci, vu l'urgence de la situation?

**M. Khalil Shariff:** Monsieur le président et madame Kwan, je vous remercie d'avoir posé cette question.

Évidemment, nous accorderions une telle exemption si cela était possible à l'intérieur du cadre juridique canadien. Je pense que vous avez raison quand vous dites que pratiquement tous nos partenaires aux vues semblables ont trouvé un moyen d'exempter les activités humanitaires et de développement dont il est question. À mon avis, nous devons travailler de manière expéditive pour mettre en œuvre n'importe quel mécanisme qui peut fonctionner à l'intérieur du cadre juridique canadien.

Je ne crois pas que nous ayons affaire à un problème de politiques ici. Tous nos partenaires aux vues semblables l'ont fait. Je crois plutôt qu'il s'agit de s'assurer de trouver une solution canadienne à ce problème.

• (2025)

**Mme Jenny Kwan:** Absolument. Je crois que si le gouvernement canadien voulait le faire, il serait certainement possible d'y parvenir. Actuellement, le temps presse.

Je voudrais poser une autre question à tous les témoins. J'ai appris que le ministre a le pouvoir discrétionnaire de créer des politiques publiques qui pourraient permettre au gouvernement de venir en aide aux Afghans — de son propre chef.

Compte tenu des populations vulnérables et dans le but de protéger l'intégrité du processus, le ministère affirme que cette information n'a pas été rendue publique. Je me demande si l'un des témoins est au courant du fait que le ministre a le pouvoir d'exercer un pouvoir décisionnel spécial pour aider les populations à risque, mais que nous ne savons pas de quelle politique il s'agit.

Est-ce que ce sont des bruits qui courent sur le terrain?

**Le président:** À qui s'adresse la question, madame Kwan?

**Mme Jenny Kwan:** J'aimerais que M. Shariff réponde en premier, puis que les autres témoins répondent ensuite.

**Le président:** Allez-y, monsieur Shariff. Ensuite, ce sera au tour de M. Ernst, puis de l'ambassadeur Sirrs.

**M. Khalil Shariff:** Monsieur le président, je ne suis pas au courant de cette affaire, je ne peux donc pas répondre à la question. Merci.

**M. Kelly Ernst:** Je sais que les politiques publiques ont servi à amener des personnes déplacées au Canada. En fait, j'ai reçu un grand nombre de réfugiés grâce à l'administration de politiques publiques.

**M. Reid Sirrs:** Je suis dans la même situation que M. Shariff. Je ne suis pas au courant de l'aspect précis d'une politique publique pour le ministre.

**Mme Jenny Kwan:** Merci beaucoup. C'est intéressant.

Je me demande simplement si vous avez eu connaissance de quoi que ce soit sur le terrain. Cette déclaration provient en fait du mi-

nistère, donc nous savons pertinemment que c'est ce qui se passe. Bien sûr, puisque nous ne savons pas de quelle politique il s'agit, de quelle façon le ministre l'applique, et à qui elle s'adresse, comment les gens peuvent-ils savoir à quel moment ils peuvent effectivement demander ce traitement particulier?

Je terminerai en disant que...

**Le président:** Votre temps est écoulé, mais vous avez encore 30 secondes.

**Mme Jenny Kwan:** Merci beaucoup, monsieur le président.

Ma dernière question en est une que j'ai posée au dernier groupe de témoins. Le ministre a déclaré qu'il y aurait, pour l'Ukraine, des mesures spéciales d'immigration, qui incluraient le parrainage de membres de la famille élargie.

Le ministre ne devrait-il pas appliquer la même mesure à l'Afghanistan? Avez-vous une opinion à ce sujet?

J'aimerais seulement une réponse brève de tous les témoins.

**M. Khalil Shariff:** Je dirai simplement, monsieur le président, que nous sommes dans une situation d'urgence. Je crois que nous devrions organiser n'importe quelle intervention qu'il nous est possible de mettre en place, à la fois dans le pays et pour soutenir ceux qui doivent partir.

**M. Kelly Ernst:** Absolument. Nous devrions le faire non seulement en Afghanistan, mais aussi dans les pays de transit.

**Le président:** Monsieur Sirrs, veuillez conclure. Merci.

**M. Reid Sirrs:** À mon avis, il faut suivre les politiques et non en implanter d'autres, donc j'aimerais m'en remettre aux autorités en matière d'immigration. Elles sont les mieux placées pour prendre une décision.

Merci.

**Le président:** Au nom de tous les membres du Comité, j'aimerais remercier les témoins de leur présence aujourd'hui et de leur apport à notre comité. Je l'apprécie.

Je souhaite tout le succès possible à chacun de vous, particulièrement à M. Sirrs, dans le cadre de ses nouvelles fonctions.

Merci, mesdames et messieurs. La séance est levée.





Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

---

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

---

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

---

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :  
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

---

### SPEAKER'S PERMISSION

---

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

---

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>